

**QUESTION POSEE PAR Madame Nadine NIVAGGIONI
AU NOM DU GROUPE FEMU A CORSICA**

Objet : La révision du PDRC et la contribution des régions à la prochaine PAC : deux opportunités à saisir pour l'agriculture corse

Monsieur le Président de l'ODARC ,
Madame la Conseillère Exécutive chargée des Affaires Européennes,

Depuis le début de cette mandature, le groupe Femu a Corsica vous interpelle systématiquement, en session et en Conseil d'Administration de l'ODARC, sur l'urgence et l'opportunité d'une révision du Programme de Développement Rural de la Corse. Le terme de cette évaluation à mi-parcours est désormais largement dépassé et pourtant ni le calendrier, ni la méthode, ne sont encore connus.

L'intérêt que nous portons à ce bilan d'étape se justifie encore plus, depuis la venue du Ministre de l'Agriculture au début de ce mois.

La nature et l'organisation du secteur, la structuration des filières, les coûts de production, la lenteur des certifications, etc... sont autant de points centraux que le Ministre a qualifié avec justesse et dont les observations ne peuvent nous satisfaire au regard des sommes engagées.

Jusque là, l'efficience des programmes de développement agricole a toujours été abordée par le prisme restrictif du niveau de dépenses. Si nous n'osons nous inscrire résolument dans la culture de l'évaluation, dans la définition de priorités et dans la perspective d'une réorientation des actions, le pire reste à craindre dans ce secteur au seuil du point de rupture.

Pour bénéficier de tous les éléments d'analyse, les élus et les administrateurs de l'ODARC de notre groupe, vous demandent, Monsieur le Président, que vous portiez à notre connaissance les montants de la revalorisation des aides exercée par le Bilan de santé de la PAC par mesure et par spéculation. Ces données financières nous donneront ainsi un meilleur éclairage sur la problématique de l'ICHN et sur les autres aides.

La seconde opportunité de notre secteur agricole, doit passer par la contribution de la Corse à l'élaboration de la nouvelle PAC , au même titre que toutes les autres régions d'Europe.

Pour donner plus de poids à leurs attentes et à la prise en compte de leurs contraintes spécifiques, les régions se sont organisées en réseaux.

L'Association des Régions de France a déjà fait remonter sa position sur la question.

De son côté, la Commission européenne, a demandé à la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes de l'Europe (CRPM) dont la Corse fait partie, de transmettre aussi sa position. Aussi, le groupe Femu A Corsica souhaite connaître :

1- votre stratégie. A quel réseau la Corse a-t-elle l'intention de s'adosser pour se faire entendre? Attend-elle la reconnaissance de l'objectif intermédiaire pour faire valoir ses spécificités ?

2- vos attentes et vos priorités dans les orientations de la nouvelle PAC ?

3- votre calendrier.

Les rendez-vous qui nous attendent sont déterminants pour les années à venir. Sachons profiter du levier européen pour changer les choses.

Je vous remercie.